

Sur l'université on vous dit :

ELLE RESTERA ACCESSIBLE POUR TOUS

Le désengagement de l'État entraîne le déficit budgétaire des universités.

- > Augmentation drastique des frais d'inscription (comme dans tous les pays ayant déjà appliqué ces réformes).
- > Pire : asphyxie ou disparition de nombreuses universités.

ELLE EST ARCHAÏQUE ET IMMOBILISTE

Elle s'est adaptée mais à quelle prix. Depuis 1984 :

- > Étudiants : + 360% (de 654000 à 2,4 millions !)
- > Personnel universitaire : +30%
- > Charge d'enseignement officiel des enseignants-chercheurs : + 33% depuis 1984

Qui dit  ?

Qui dit  ?

Ne pas jeter sur la voie publique (tant qu'elle existe encore)

Le gouvernement **impose la LRU** en refusant d'entendre la protestation de l'**ensemble du monde universitaire** et de la recherche
Le gouvernement **refuse toute concertation digne de ce nom**

L'université n'est pas une entreprise
Le savoir n'est pas une marchandise

Nous voulons un **service public vivant !**

«À l'heure où l'économie réelle a besoin d'investissements aux dires mêmes du président de la République, la politique à courte vue de coupes claires sans discernement dans la recherche et l'enseignement supérieur est suicidaire.»

[Janv. 2009, Albert Fert, prix Nobel de Physique 2007]



<http://greve.univ-lille1.fr>

Sur la **réforme**
des
universités
on vous dit...

La loi relative aux **Libertés et Responsabilités des Universités** (LRU) a été votée dans l'indifférence dès l'été 2007 (le 10 août, vous en rappelez-vous ?).

Celle-ci s'est faite après une **parodie** de concertation, en confondant vitesse et précipitation.

Sa mise en place a suscité et suscite de très larges mouvements de **protestation** dans les **universités**, alors même que le gouvernement proteste... de sa bonne foi, au travers d'une **communication savamment orchestrée**.

Qui dit  ?

Qui dit  ?

« La réalité n'a aucune importance. Il n'y a que la perception qui compte. »
Nicolas Sarkozy, in *L'Aube, le soir ou la nuit*,
de Yasmina Reza aux éditions Flammarion, Paris, 2007

Sur les chercheurs on vous dit :

ILS NE TROUVENT RIEN

Chercher n'est pas facile ... à expliquer :
c'est ne pas savoir à l'avance ce que l'on va trouver
ça prend du temps
ça peut paraître inutile

De nombreuses recherches fondamentales ont, pourtant, des retombées sur la vie quotidienne. Par exemple, vous ne le savez sans doute pas mais le métro automatique, que vous utilisez tous les jours, est une conséquence directe de recherches menées à l'université de Lille 1.

Source : Lille 1, Transpole

ILS NE SONT PAS PERFORMANTS

La recherche française est parmi les plus performantes au regard des moyens ridicules que lui attribue l'État.

La recherche française est classée au 5ème rang mondial pour les publications et au 6ème rang mondial pour le classement de Shanghai. Le CNRS est au 1er rang européen et au 4ème rang mondial.

La France est pourtant classée au 18ème rang mondial pour l'investissement public dans la recherche.

Source : OCDE, OST, Webometrics, Université de Shanghai

ILS NE SONT PAS ÉVALUÉS

En France, les laboratoires, les équipes de recherche et les universités sont évalués au moins tous les 4 ans, souvent par plusieurs organismes différents (AERES, CNRS, etc.).

Les chercheurs sont évalués individuellement à chaque étape de leur carrière par des instances nationales (CNU) et locales (Conseil d'Administration ou Conseil Scientifique).

En France, comme partout dans le monde, les chercheurs sont évalués individuellement par deux ou trois experts internationaux indépendants pour chaque présentation (publication) de leurs résultats de travaux de recherches.

Sur les moyens on vous dit :

JAMAIS LES MOYENS N'ONT ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉS

Malgré les annonces gouvernementales, entre 2008 et 2009, le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche a moins augmenté que l'inflation.

En revanche en 2009 :

900 postes sont supprimés dans les universités plus de 600 millions d'€ de crédits d'impôts recherches sont offerts aux entreprises (avec 1,5% de cette somme on peut créer 1000 postes dans les universités)

Source : Legifrance

IL Y A TROP D'UNIVERSITAIRES

En France entre 1984 et 2008 le nombre d'étudiants dans les universités françaises a augmenté 10 fois plus vite que le nombre de personnels.

En conséquence les universités françaises sont en sous-encadrement chronique :

Lille 1 dispose d'1 personnel pour 10 étudiants.
Bruxelles, Cambridge ou Zurich disposent, en moyenne, d'1 personnel pour 2 étudiants.

Source : Ministère, Universités

LES FRAIS D'INSCRIPTIONS VONT AUGMENTER

Avec des budgets en baisse pour continuer à accomplir leur mission en conservant leur niveau d'exigence, les universités vont devoir trouver de nouvelles sources de financement. La seule méthode qui puisse garantir leur indépendance est d'augmenter les frais d'inscriptions des étudiants.

Dans les pays où la même logique a été appliquée, les frais d'inscriptions ont tous augmenté. 2 exemples :
Royaume Uni (2004) frais d'inscription multipliés par 3
Allemagne (2005) passage de 100 € à 500 € en moyenne

Source : Higher Education Act, OEPU

Sur l'immobilisme on vous dit :

ILS SONT TOUJOURS EN GRÈVE

Depuis toujours, chaque ministre de l'enseignement supérieur a réformé l'université :
loi Savary en 1984
plan Université 2000 en 1990
loi sur la semestrialisation en 1997
plan Université du 3ème Millénaire en 1998
loi sur l'Innovation en 1999
passage ECTS-LMD en 2002
loi LRU en 2007

Pendant cette durée, seul le mouvement actuel, est à l'initiative des universitaires

Source : Legifrance

ILS REFUSENT LES RÉFORMES

À l'initiative des chercheurs et durant toute l'année 2004, des états généraux ont réuni toute la communauté française de la recherche et de l'enseignement supérieur, ainsi que l'ensemble de la classe politique.

Un rapport complet, qui a reçu un large assentiment, synthétisant ces débats et proposant un nombre important de réformes précises a été publié.

Aucune d'entre elles n'a été mise en œuvre par les gouvernements qui se sont succédés depuis cette date et la loi LRU contredit ces propositions.

Source : « Les états généraux de la recherche » (Tallandier 2005), Legifrance

ILS SONT PRIVILÉGIÉS

À Lille 1, 35% des administratifs et techniciens sont précaires (répétition CDD 10 mois + 2 mois de carence)

En 25 ans la valeur des salaires des universitaires a baissé d'environ 20%

Pour la rémunération des enseignants-chercheurs et leur condition de travail, sur 8 pays industrialisés, la France est classée avant-dernière

La baisse du nombre d'universitaires contraste avec la hausse du nombre de leur missions

Source : Lille 1, SEO, Revue d'Économie Politique (05/2007), Legifrance